



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ** conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006

**BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

Version 1.2

Date d'impression 03.11.2023

Date de révision 17.02.2023

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)  
Nom de la substance : hydrogencarbonate d'ammonium  
No.-CAS : 1066-33-7  
No.-CE : 213-911-5  
No. enr. REACH EU : 01-2119486970-26-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**



**Mon-Droguiste.Com**  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Accès aux centres anti-poisons de France (serveur ORFILA de l'INRS)  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
Informations limitées aux intoxications

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

01 45 42 59 59 appel depuis la France  
+33 1 45 42 59 59 (international)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention : P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hydrogenocarbonate d'ammonium

### 2.3. Autres dangers

|| Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

|| Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

|| Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
<b>hydrogenocarbonate d'ammonium</b>			
No.-CAS : 1066-33-7	>= 99 - <= 100	Acute Tox.4 Oral(e)	H302
No.-CE : 213-911-5			
No. enr. : 01-2119486970-26-xxxx			
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
- En cas de contact avec la : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

peau	savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.
Protection des secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes	: Symptômes d'une surexposition, Vomissements, Essoufflement, nausée, Toux, Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement	: Traiter de façon symptomatique. Après inhalation de produits de décomposition: Prophylaxie d'oedème pulmonaire
------------	--

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
Produits de combustion dangereux	: Ammoniac, Oxydes d'azote (NOx)

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
Conseils supplémentaires	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Humidifiez avec de l'eau. Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.  
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.  
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Ce produit n'est pas inflammable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Incompatible avec des acides forts et des bases. Incompatible avec: Nitrites.

|| Température de stockage : < 27 °C

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)</b>
--

|| DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 62,5 mg/m<sup>3</sup>

|| DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 57 mg/kg p.c./jour

|| DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Effets systémiques aigus, Inhalation : 160,7 mg/m<sup>3</sup>

|| DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 13,33 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Effets systémiques aigus, Inhalation : 143,91 mg/m<sup>3</sup>

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	: 34,2 mg/kg p.c./jour
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	: 17,1 mg/kg p.c./jour
Consommateurs, Effets systémiques aigus, Ingestion	: 34,05 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,37 mg/l
Eau de mer	: 0,037 mg/l
Libérations intermittentes	: 0,63 mg/l
STP	: 1347 mg/l
Sédiment d'eau douce	: 0,1332 mg/kg
Sédiment marin	: 0,01332 mg/kg
Sol	: 74,9 mg/kg

<b>Composant:</b>	<b>ammoniac</b>	<b>No.-CAS 1336-21-6</b>
-------------------	-----------------	--------------------------

### Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Seuil limite d'exposition à court terme (STEL)  
50 ppm, 36 mg/m<sup>3</sup>  
Indicatif

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):  
20 ppm, 14 mg/m<sup>3</sup>  
Indicatif

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)  
10 ppm, 7 mg/m<sup>3</sup>  
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):  
20 ppm, 14 mg/m<sup>3</sup>, (15 minutes)  
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### **Équipement de protection individuelle**

#### *Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière  
Nécessaire en cas de formation de vapeurs et d'aérosols.  
Protection respiratoire conforme à EN 141.  
Filtre: ABEK-P3  
En cas d'exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### *Protection des mains*

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.  
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Conseils : L'information suivante s'applique aux solutions aqueuses saturées.

Matériel : Polyisoprène  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc butyle.  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

### *Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de protection

### *Protection de la peau et du corps*

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	:	Poudre cristalline
Etat physique	:	solide
Couleur	:	blanc
Odeur	:	ammoniacale
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Se décompose avant de fondre.
Point d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	ne s'enflamme pas
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	> 30 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

pH	: 7,7 (20 °C) Concentration: 10 %
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 220 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Taux de dissolution	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -2,4 (25 °C) pH: 7,7
Stabilité de la dispersion	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 79 hPa (25,4 °C) 526 hPa (50 °C) 1086 hPa (59,25 °C)
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,58 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	: env. 850 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

### **9.2 Autres informations**

Explosifs	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant
Poids moléculaire	: 79,06 g/mol

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Conseils	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon
----------	---



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Réaction exothermique Réaction avec des nitrites. Réagissant avec les nitrates. Réagit avec les alcalis forts.

### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur.  
Décomposition thermique : > 30 °C  
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Nitrites. Nitrates. Bases fortes. Acides forts

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Ammoniac. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

#### **Toxicité aiguë**

##### **Oral(e)**

DL50 : env. 1576 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)

##### **Inhalation**

Pas de données valides disponibles.

##### **Dermale**

DL50 : > 2000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 434)Références croisées

#### **Irritation**

##### **Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

431)Références croisées

### Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux (Lapin) (Test HET-CAM)Références croisées

### Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Maximalisation; Dermale; Cochon d'Inde) Références croisées

### Effets CMR

#### Propriétés CMR

Cancérogénicité : Cette substance n'est pas considérée comme carcinogène. Références croisées

Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. Références croisées

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

### Toxicité pour un organe cible spécifique

#### Exposition unique

Remarques : Pas classé(e)

#### Exposition répétée

Remarques : Pas classé(e)  
Références croisées

### Autres propriétés toxiques

#### Danger par aspiration

Non applicable,

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Données pour le produit

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

|| Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

#### Toxicité aiguë

##### Poisson

CL50 : 63,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss; 96 h)

#### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 145,6 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie ); 48 h) (Essai en statique)

##### algue

CE50 : env. 1900 mg/l (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce); 120 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance) Références croisées

##### Bactérie

EC10 : 1347 mg/l (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida); 16 h) (DIN 38412)

##### Plantes terrestres

NOEC : 749 mg/l (Plantes terrestres; Durée des tests: 84 jr; )

#### Toxicité chronique

##### Poisson

EC10 : 6,3 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); 30 jr) (Essai en dynamique)



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

### **Invertébrés aquatiques**

EC10 : 3,7 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie) ; 70 jr) (Essai en semi-statique)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

#### **Persistance et dégradabilité**

##### **Persistance**

Résultat : (par rapport à: Eau) hydrolyse non-significative

##### **Biodégradabilité**

Résultat : Ce produit est minéral donc il ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Il peut être oxydé en nitrate ou réduit en azote sous l'action de microorganismes.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

#### **Bioaccumulation**

Résultat : log Kow -2,4 (25 °C; pH 7,7)  
: Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

<b>Composant:</b>	<b>hydrogencarbonate d'ammonium</b>	<b>No.-CAS 1066-33-7</b>
-------------------	-------------------------------------	--------------------------

#### **Mobilité**

Eau : Le produit est soluble dans l'eau.  
Sol : On ne s'attend pas à une absorption par le sol., étude scientifiquement injustifiée

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Données pour le produit**

##### **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

|| Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

**Composant:** hydrogencarbonate d'ammonium **No.-CAS 1066-33-7**

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

### 12.7. Autres effets néfastes

**Composant:** hydrogencarbonate d'ammonium **No.-CAS 1066-33-7**

#### Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l'ADR, RID, IMDG et le code IATA.

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

### **14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Non applicable

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Données pour le produit**

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : NC Non classé

#### **Composant: hydrogencarbonate d'ammonium No.-CAS 1066-33-7**

UE. Règlement UE n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

certains mélanges et articles dangereux.

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.  
2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I

### État actuel de notification

#### hydrogencarbonate d'ammonium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	213-911-5
DSL	OUI	
KECI (KR)	OUI	KE-01678
ENCS (JP)	OUI	(1)-141
ISHL (JP)	OUI	(1)-141
IECSC	OUI	
ONT INV	OUI	
INSQ	OUI	
TCSI	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
VN INV L	OUI	
TH INV	OUI	2836.99
TH INV	OUI	55-1-00420
AU AIICL	OUI	
NZIOC	OUI	

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Abréviations et acronymes

<b>AU AIICL</b>	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
<b>FBC</b>	facteur de bioconcentration
<b>DBO</b>	demande biochimique en oxygène
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP</b>	classification, étiquetage et emballage
<b>CMR</b>	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
<b>DCO</b>	demande chimique en oxygène

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

<b>DNEL</b>	dose dérivée sans effet
<b>DSL</b>	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
<b>EINECS</b>	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
<b>ELINCS</b>	liste européenne des substances chimiques notifiées
<b>ENCS (JP)</b>	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
<b>SGH</b>	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
<b>IECSC</b>	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
<b>INSQ</b>	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
<b>ISHL (JP)</b>	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
<b>KECI (KR)</b>	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
<b>CL50</b>	concentration létale médiane
<b>LOAEC</b>	concentration minimale avec effet nocif observé
<b>LOAEL</b>	dose minimale avec effet nocif observé
<b>LOEL</b>	dose minimale avec effet observé
<b>NDSL</b>	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
<b>NLP</b>	ne figure plus sur la liste des polymères
<b>NOAEC</b>	concentration sans effet nocif observé
<b>NOAEL</b>	dose sans effet nocif observé
<b>NOEC</b>	concentration sans effet observé
<b>NOEL</b>	dose sans effet observé
<b>NZIOC</b>	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>LEP</b>	limite d'exposition professionnelle
<b>ONT INV</b>	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
<b>PBT</b>	persistant, bioaccumulable et toxique
<b>PHARM (JP)</b>	Japon. Liste des pharmacopées
<b>PICCS (PH)</b>	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
<b>PNEC</b>	concentration prédite sans effet
<b>N° REACH Autor.</b>	REACH - Numéro d'autorisation
<b>N° REACH ConsDemAutor.</b>	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
<b>N° UK REACH Autor.</b>	UK REACH - Numéro d'autorisation
<b>N° UK REACH ConsDemAutor.</b>	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
<b>UK REACH-Reg.No</b>	UK REACH Registration Number
<b>STOT</b>	toxicité spécifique pour certains organes cibles
<b>SVHC</b>	substance extrêmement préoccupante
<b>TCSI</b>	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants

## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

**TH INV** Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA  
**TSCA** USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

### **Information supplémentaire**

- Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
- Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
- Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
- Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
- Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDe mAutor	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Distribution de la substance	NA	3	NA	NA	2, 9	1	NA	ES2775
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	10	NA	4, 5, 8b, 9, 15, 19	2, 5, 7	NA	ES2777
3	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	22	10	NA	4, 5, 8b, 9, 15, 19	8a	NA	ES2779
4	Utilisation dans les agents de nettoyage	NA	21	NA	35	NA	8d, 8e	NA	ES2791
5	Utilisation dans la synthèse chimique	NA	3	8, 9	NA	3, 4, 8b, 15	1, 6a, 7	NA	ES2786
6	Utilisation comme agent chimique de procédé	NA	3	NA	NA	3, 4, 5, 6, 7, 8b, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 21, 23	1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 7	NA	ES2781
7	Utilisation comme agent chimique de procédé	NA	22	NA	NA	4, 5, 13, 14, 15, 16, 19, 21	8a, 8b, 8c, 8d	NA	ES2784
8	Utilisation en métallurgie.	NA	3	2a, 14	NA	3, 4, 8b, 9	1, 4, 6a, 6b	NA	ES2789



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 1: Distribution de la substance

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Deux mains, face seulement. 480 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC2, PROC9: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37mg/kg p.c./jour	0,02
PROC2	---	Travailleur - inhalation - long terme - local et systémique.	1mg/m <sup>3</sup>	0,02
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m <sup>3</sup>	0,32

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 2: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	<p>PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC2: Formulation de préparations</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p>

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC5, ERC7

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC19

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9)
	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC15)
	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1980 cm <sup>2</sup> (PROC19)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité: 90 %)(PROC19)	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC19: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC4, PROC8b, PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC4, PROC5, PROC8b, PROC19	---	Travailleur - Inhalation - long terme	25mg/m <sup>3</sup>	0,4
PROC5	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71mg/kg p.c./jour	0,24
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m <sup>3</sup>	0,32
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,01
PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	5mg/m <sup>3</sup>	0,08
PROC19	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	14,14mg/kg p.c./jour	0,25

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

##### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

##### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition





## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 3: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC19

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9)
	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC15)
	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1980 cm <sup>2</sup> (PROC19)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. (Efficacité: 80 %)(PROC19)	
	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. (Efficacité: 80 %)(PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité: 90 %)(PROC19)	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC19: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC4, PROC8b, PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC4, PROC5, PROC8b, PROC19	---	Travailleur - Inhalation - long terme	10mg/m <sup>3</sup>	0,16
PROC5	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71mg/kg p.c./jour	0,24
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m <sup>3</sup>	0,32
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,01
PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	5mg/m <sup>3</sup>	0,08
PROC19	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	14,14mg/kg p.c./jour	0,25

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

##### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

##### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation dans les agents de nettoyage

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8d, ERC8e

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants liquides (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 2%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	400 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	19 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	240 min
	Durée d'application	20 min
	Fréquence d'utilisation	104 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1900 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants liquides (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, nettoyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)

Activité	Mélange et chargement	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 2%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	500 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,01 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	0,75 min



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

	Durée d'application	0,3 min
	Fréquence d'utilisation	104 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants de salle de bain (liquides)

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 1,4%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	260 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	19 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	25 min
	Durée d'application	20 min
	Fréquence d'utilisation	4 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1900 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	10 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	2

### 2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants de salle de bain (liquides)

Activité	Mélange et chargement	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 1,4%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	500 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,01 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	0,75 min
	Durée d'application	0,3 min
	Fréquence d'utilisation	4 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	1 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	2
<b>2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants pour toilettes (javellisant/acide)</b>		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 12,5%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1 kg
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	2,2 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	3 min
	Durée d'application	2 min
	Fréquence d'utilisation	260 jours/ an
	Pertinent pour les nettoyants de toilettes (acide)	
	Fréquence d'utilisation	120 jours/ an
Pertinent pour les nettoyants de toilettes (javellisant)		
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	2,5 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	2
<b>2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyant de sol (liquides)</b>		
Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	880 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	19 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	240 min
	Durée d'application	30 min
	Fréquence d'utilisation	104 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1900 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5
80000000364 / Version 1.2		
29/47		
FR		

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyant de sol (liquides)

Activité	Mélange et chargement	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	500 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,01 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	0,75 min
	Durée d'application	0,3 min
	Fréquence d'utilisation	104 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	1 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyant pour moquette (liquides)

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 0.5%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	10 kg
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	27 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	110 min
	Durée d'application	110 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Deux mains 860 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyant pour moquette (liquides)

Activité	Mélange et chargement	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 0.5%



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	500 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,01 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	0,75 min
	Durée d'application	0,03 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	1 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants à vitres

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	16,2 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,29 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	30 min
	Durée d'application	3 min
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants à vitres

Activité	Vaporisation	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	240 min
	Durée de la vaporisation	0,7 min
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m3
	Vitesse de ventilation par heure	0,5

### 2.13 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant pour vitre)

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	16,2 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,16 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	60 min
	Durée d'application	10 min
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm2
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	15 m3
	Vitesse de ventilation par heure	2,5

### 2.14 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant pour vitre)

Activité	Vaporisation	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 0% - 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	60 min
	Durée de la vaporisation	0,41 min
	Fréquence d'utilisation	365 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	15 m3
	Vitesse de ventilation par heure	2,5

### 2.15 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants de salle de bain (vaporisateur)

Activité	Application	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 5 %.
	Forme Physique (au	liquide





## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

	moment de l'utilisation)	
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	30 g
	Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.	
	Quantité utilisée par cas	0,3 g
	Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	25 min
	Durée d'application	1,5 min
	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 215 cm <sup>2</sup>
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	10 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	2

### 2.16 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyants de salle de bain (vaporisateur)

Activité	Vaporisation	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 5 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	78,5 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	25 min
	Durée de la vaporisation	1,5 min
	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	10 m <sup>3</sup>
	Vitesse de ventilation par heure	2

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Consommateurs

PC35 : Nettoyants liquides, PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette: ConsExpo 4.1

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.2, Voir section 2.3	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	9,38mg/m <sup>3</sup>	0,7037
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.2, Voir section 2.3	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	5,86mg/kg p.c./jour	0,172
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.2	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	56,3mg/m <sup>3</sup>	0,392

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.2	Consommateur - cutané - aigu - systémique	5,85mg/kg p.c./jour	0,172
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.3	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	0,207mg/m3	0,00144
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.4, Voir section 2.5	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	2,05mg/m3	0,1538
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.4, Voir section 2.5	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	2,93mg/kg p.c./jour	0,0857
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.4	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	118mg/m3	0,82
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.4	Consommateur - cutané - aigu - systémique	4,09mg/kg p.c./jour	0,12
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.5	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	0,169mg/m3	0,0012
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.6	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	0,233mg/m3	0,0175
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.6	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	4,23mg/kg p.c./jour	0,124
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.6	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	112mg/m3	0,7783
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.7, Voir section 2.8	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	9,75mg/m3	0,7314
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.7, Voir section 2.8	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	2,93mg/kg p.c./jour	0,0857
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.7	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	58,4mg/m3	0,406
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.7	Consommateur - cutané - aigu - systémique	2,92mg/kg p.c./jour	0,0854
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.8	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	0,103mg/m3	0,00071
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.9, Voir section 2.10	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	8,54mg/m3	0,6632
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.9, Voir section 2.10	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	2,08mg/kg p.c./jour	0,0608
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.9	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	112mg/m3	0,7783
PC35 :	Voir section 2.9	Consommateur - cutané -	2,08mg/kg p.c./jour	0,0608

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

Nettoyants liquides		aigu - systémique		
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.10	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	0,0836mg/m <sup>3</sup>	0,00058
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.11, Voir section 2.12	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	0,125mg/m <sup>3</sup>	0,00938
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.11, Voir section 2.12	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,991mg/kg p.c./jour	0,029
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.11	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	5,99mg/m <sup>3</sup>	0,042
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.11	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,892mg/kg p.c./jour	0,0261
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.13, Voir section 2.14	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	3,27mg/m <sup>3</sup>	0,246
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.13, Voir section 2.14	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,55mg/kg p.c./jour	0,0161
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.13	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	78,5mg/m <sup>3</sup>	0,546
PC35 : Nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette	Voir section 2.13	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,492mg/kg p.c./jour	0,0144
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.14	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,058mg/kg p.c./jour	0,0017
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.15, Voir section 2.16	Consommateur - inhalation - long terme - local et systémique.	1,73mg/m <sup>3</sup>	0,1298
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.15, Voir section 2.16	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,284mg/kg p.c./jour	0,00831
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.15	Consommateur - inhalation - court terme - local et systémique.	99,8mg/m <sup>3</sup>	0,694

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.15	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,231mg/kg p.c./jour	0,00675
PC35 : Nettoyants liquides	Voir section 2.16	Consommateur - cutané - aigu - systémique	0,0531mg/kg p.c./jour	0,00155

### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

#### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

#### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling, voir : <http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation dans la synthèse chimique

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines
Catégories de processus	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC6a, ERC7

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC3, PROC15)
	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC8b)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC3, PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,01
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m <sup>3</sup>	0,02
PROC4, PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC4, PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	25mg/m <sup>3</sup>	0,4



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	5mg/m3	0,08
--------	-----	---------------------------------------	--------	------

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

#### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

#### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation comme agent chimique de procédé

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégories de processus	<p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC6: Opérations de calandrage</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC1: Fabrication de substances</p> <p>ERC2: Formulation de préparations</p> <p>ERC3: Formulations dans les matériaux</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p>

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC7

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC19, PROC21, PROC23

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC3, PROC15, PROC16)
	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC12, PROC13, PROC14)



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

	Zone de la peau exposée	Deux mains 960 cm <sup>2</sup> (PROC6, PROC10)
	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1980 cm <sup>2</sup> (PROC19, PROC21, PROC23)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Dimension du local	1000 m <sup>3</sup> (PROC12)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	S'assurer qu'une ventilation mécanique est en place Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. (Efficacité: 70 %)(PROC12)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	S'assurer que la tâche s'effectue en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit de plus d'1m). Inspections régulières et maintenance des équipements et machines. Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail .(PROC12)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité: 90 %)(PROC19)	

### 2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre un pourcentage de substance dans le produit jusqu'à 90%.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité par Utilisation/usage	0,3 L/min
	Le paramètre est pertinent pour l'exposition par inhalation seulement	
	Quantité par Utilisation/usage	0,08 kg/min
	La donnée est pertinente pour l'estimation de l'exposition dermale seulement.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Dimension du local	1000 m <sup>3</sup>
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	S'assurer qu'une ventilation mécanique est en place	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Inspections régulières et maintenance des équipements et machines. S'assurer que la tâche s'effectue en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit de plus d'1m). Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail .	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. (Efficacité: 80 %)	
	porter des gants de protection chimique. (Efficacité: 80 %)	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC7: RISKOFDERM v2.1 (exposition cutanée)



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

PROC7: Outil avancé de REACH (modèle ART)

PROC12: Stoffenmanager V4.0

PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC19, PROC21, PROC23: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC3, PROC15, PROC16	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,01
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m3	0,02
PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	25mg/m3	0,4
PROC5, PROC13	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71mg/kg p.c./jour	0,24
PROC6	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	5,49mg/kg p.c./jour	0,1
PROC7	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	17,49mg/kg p.c./jour	0,31
PROC7	---	Travailleur - Inhalation - long terme	3,1mg/m3	0,05
PROC7	---	Consommateur - cutanée, court terme - systémiques	51,89mg/kg p.c./jour	0,91
PROC7	---	lavoratore - inalazione, a breve termine - locale e sistemica	5,9mg/m3	0,037
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m3	0,32
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	27,43mg/kg p.c./jour	0,48
PROC12	---	Travailleur - Inhalation - long terme	14,83mg/m3	0,24
PROC10, PROC14, PROC16, PROC21, PROC23	---	Travailleur - Inhalation - long terme	10mg/m3	0,16
PROC12	---	lavoratore - inalazione, a breve termine - locale e sistemica	42,33mg/m3	0,26
PROC13, PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	5mg/m3	0,08
PROC19	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	14,14mg/kg p.c./jour	0,25
PROC19	---	Travailleur - Inhalation - long terme	25mg/m3	0,4
PROC14	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43mg/kg p.c./jour	0,06



## **BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)**

PROC21	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,83mg/kg p.c./jour	0,05
PROC23	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,41mg/kg p.c./jour	0,02

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

#### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

#### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Pour le scaling voir : <http://www.advancedreachtool.com>

Pour le scaling voir : <http://www.eurofins.com/riskofderm.aspx>

Pour le scaling voir : <https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx>

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation comme agent chimique de procédé

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p>

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC19, PROC21

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC5, PROC13, PROC14)
	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC15, PROC16)
	Zone de la peau exposée	Mains et avant-bras 1980 cm <sup>2</sup> (PROC19, PROC21)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. (Efficacité: 80 %)(PROC4, PROC5, PROC14, PROC15, PROC16, PROC19)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité: 90 %)(PROC19)	

### 2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le	Couvre un pourcentage de substance dans le produit jusqu'à 90%.
-----------------------------	---------------------------------------	---



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

	Mélange/l'Article	
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité par Utilisation/usage	0,3 L/min
	Le paramètre est pertinent pour l'exposition par inhalation seulement	
	Quantité par Utilisation/usage	0,08 kg/min
	La donnée est pertinente pour l'estimation de l'exposition dermale seulement.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	4 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Dimension du local	100 m3
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	S'assurer qu'une ventilation mécanique est en place	
	Assurer une ventilation par aspiration au niveau des points d'émission. (Efficacité: 80 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Inspections régulières et maintenance des équipements et machines. S'assurer que la tâche s'effectue en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit de plus d'1m). Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail .	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau. (Efficacité: 80 %)	
	porter des gants de protection chimique. (Efficacité: 80 %)	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC7: Outil avancé de REACH (modèle ART)

PROC7: RISKOFDERM v2.1 (exposition cutanée)

PROC4, PROC5, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC19, PROC21: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12
PROC4, PROC5, PROC14, PROC16, PROC19	---	Travailleur - Inhalation - long terme	10mg/m3	0,16
PROC5, PROC13	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71mg/kg p.c./jour	0,24
PROC7	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	17,49mg/kg p.c./jour	0,31
PROC7	---	Travailleur - inhalation - long terme - local et systémique.	6,3mg/m3	0,1
PROC7	---	Consommateur - cutanée, court terme -	51,89mg/kg p.c./jour	0,91



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

		systémiques		
PROC7	---	lavoratore - inalazione, a breve termine - locale e sistemica	12mg/m3	0,075
PROC13, PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	5mg/m3	0,08
PROC14	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43mg/kg p.c./jour	0,06
PROC15, PROC16	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,006
PROC19	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	14,14mg/kg p.c./jour	0,25
PROC21	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,83mg/kg p.c./jour	0,05
PROC21	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m3	0,32

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

##### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

##### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition



## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

### 1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation en métallurgie.

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore) SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
Catégories de processus	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC4, ERC6a, ERC6b

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, fort empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Paumes des deux mains 480 cm <sup>2</sup> (PROC4, PROC8b, PROC9)
	Zone de la peau exposée	Paume d'une main 240 cm <sup>2</sup> (PROC3)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	

### 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

#### Travailleurs

PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34mg/kg p.c./jour	0,01
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m <sup>3</sup>	0,02
PROC4, PROC8b,	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86mg/kg p.c./jour	0,12

## BICARBONATE D'AMMONIUM F AAM (avec antimottant)

PROC9				
PROC4, PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	25mg/m3	0,4
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	20mg/m3	0,32

La valeur de l'exposition aiguë correspond à la valeur initiale d'exposition d'ECETOC TRA. Pertinent pour les estimations d'exposition cutanées. La valeur d'exposition à court terme correspond à la valeur initiale d'exposition avec ECETOC TRA multipliée par 2. Pertinent pour les estimations d'expositions par inhalation.

### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

#### Environnement

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

#### Santé

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition